

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

L'an deux mil vingt-deux, le 8 avril, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2022

PRESENTS : Mme BEUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL
Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M.
LARROQUE Joël, Mme MOUMIN Manon, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC
Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, Mme WISSOCQ
Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. Philippe BOURDOLLE, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M.
VILLAUTREIX Joël (Pouvoir à Mme HAY Salomé), Mme DEBAYLE Michèle
(Pouvoir à M. EJNER Pascal), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme ASTIER
Martine).

Secrétaire de séance : Mme Laure Coquel

Affiché le : 16/04/2022

§ Adoption du budget principal 2022 de la commune de Boisseuil.

Une présentation du budget est réalisée, ce dernier est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	3 093 405,09 €	3 093 405,09 €
Section d'Investissement	1 147 465,09 €	1 147 465,09 €
TOTAL	4 240 870.18 €	4 240 870.18 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- d'adopter le budget 2022 tel que présenté,
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 23	POUR 18	CONTRE 0	ABSTENTION 5
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

